

# l'éch[o]



## ACCORDS DE ROUEN

LES  
PREMIERS  
ENGAGEMENTS  
TENUS

Dans le cadre des Accords de Rouen, signés en novembre 2018, certains engagements pris par la municipalité ont déjà été mis en application. Ils concernent notamment l'isolation des bâtiments et l'utilisation d'énergie renouvelable, la modulation de l'éclairage public, la réduction des zones à urbaniser, l'éco-pâturage et la protection des coteaux ou encore la restauration scolaire, l'écolabellisation des manifestations, l'installation d'une borne de rechargement pour véhicules électriques... Vous en trouverez l'écho à la lecture des pages de ce bulletin.

### INFOS

p. 2 à 7 ]

Éditorial  
Entretien du patrimoine  
Urbanisme  
Commerces  
Éclairage public  
Travaux

### ENFANCE

p. 8 et 9 ]

Rentrée des classes  
Centres de loisirs  
Sorties Jeunes  
RAPIMER

### MANIFESTATIONS

### DIVERSES

p. 10 ]

### Retour sur...

p. 11 ]

Tous au quai

### CULTURE

p. 12 et 13 ]

Agenda du trimestre  
Paris-Rouen  
Musée  
Bibliothèque

### INFOS PRATIQUES

p. 14 et 15 ]

Solidarité  
Pass culture  
Frelons  
Semaine bleue

### Rire en Seine

p. 16 ]

## UN PATRIMOINE BIEN ENTRETENU



«Négliger l'entretien du patrimoine peut conduire à l'alourdissement des charges de fonctionnement par l'accélération de la dégradation du bâti provoquant la nécessité d'interventions plus lourdes, voire une détérioration irréversible du bâtiment. Mettre en place un plan pluriannuel d'investissement permet de lisser l'effort et surtout d'éviter que l'entretien des bâtiments ne devienne systématiquement la variable d'ajustement dans des périodes budgétaires difficiles.»

Cette recommandation de la Cour des Comptes, il y a déjà de nombreuses années que les élus locaux l'ont mise en application en programmant, lors de l'élaboration annuelle du budget, des travaux plus ou moins importants sur les bâtiments communaux et leurs annexes. Pour 2019, la plupart de ces travaux ont été réalisés durant l'été, période durant laquelle certains locaux sont vides de leurs utilisateurs habituels.

Les principaux travaux effectués concernent :

- la salle des sports : remplacement de faux plafonds dans les vestiaires, changement de tout le système de VMC et pose de clôture.



- le Centre culturel : remplacement du bloc des portes d'entrée.
- la crèche : pose d'une nouvelle toiture sur la véranda.
- l'école maternelle : peinture d'une classe et de la cuisine, remplacement de porte et porte-fenêtre.
- l'école primaire : travaux sur les sanitaires (classes du haut) et pose de clôture.

Les travaux inscrits au budget sur la mairie (isolation, remplacement de la toiture et des fenêtres) commenceront durant ce trimestre (voir ci-dessous).

D'autres chantiers qui concernent les annexes du bâti ont aussi été réalisés :

- réfection des stabilisés du terrain de boules et de l'aire de jeux des Mallefranches.
- sécurisation de l'accès haut à l'école maternelle.
- pose d'un enrobé sur une partie de la cour de l'école primaire.
- installation de barrières sur le parking du Centre culturel.



## TRAVAUX SUR LA MAIRIE

fait appel à une entreprise de couverture pratiquement chaque année pour de petites reprises et de modestes remplacements. Cette fois, c'est la totalité de la surface qui va être démontée, puis intégralement changée après la reprise des éléments de charpente qui auront été jugés vieillissants. Une isolation sera mise en place afin de prolonger les économies

d'énergie réalisées depuis les travaux intérieurs et la mise en place d'éclairages à LED et la nouvelle chaudière. Un architecte a été missionné en tant que maître d'œuvre pour suivre et coordonner les travaux qui devraient atteindre un montant de 220 000 € environ. Près des deux tiers de cette somme seront subventionnés par la Métropole Rouen Normandie et par l'État.

D'autre part, toujours dans le cadre des économies d'énergie, les fenêtres du premier étage de la mairie, côté place, vont être remplacées.

**Une mairie tournée vers le sud et l'avenir**

De plus, afin de continuer à appliquer les engagements pris lors de la COP 21 Normandie, une étude de faisabilité technico-économique pour l'implantation de panneaux

solaires photovoltaïques a été effectuée par un spécialiste de la Métropole. Plusieurs scénarios ont été étudiés en terme de surface de toiture couverte, d'autoconsommation, de stockage dans des batteries et de revente à des fournisseurs d'énergie.

L'un de ces scénarios a confirmé ce qui avait déjà été entrevu : la toiture de la mairie se prête très bien au déploiement de ce type d'installation. Sa surface disponible au sud suffira bien amplement à satisfaire sa propre consommation un grand nombre de mois de l'année et, durant les mois d'été, il sera même possible de revendre le surplus à une coopérative d'énergie verte. Il a donc été décidé de ne pas investir dans des batteries de stockage et de se limiter à la mise en place de panneaux et d'onduleurs pour notre autoconsommation et pour l'envoi vers le réseau durant les plus belles journées. Ces travaux complémentaires, d'un montant voisin de 50 000 €, seront également pris en charge à minima à 50 % par la Métropole et cela permettra de réduire la durée de retour de l'investissement à une quinzaine d'années alors que les nouveaux panneaux ont une durée de vie supérieure à 25 ans.

Très prochainement, avant la fin de l'année, devraient débuter de nouveaux travaux sur le bâtiment de la mairie. En effet, après les travaux de rénovation intérieure du rez-de-chaussée de la maison communale réalisés il y a trois ans afin de proposer de meilleures conditions d'accueil et de confidentialité au public et de meilleures conditions de travail au personnel, des travaux de couverture se sont révélés indispensables. Le bâtiment qui date de 1884 comporte une couverture en ardoises et en zinc relativement complexe dont on ignore à quelle époque elle a été changée. Sans doute plus de 40 ans, voire 50 ans se sont écoulés depuis le dernier changement de toiture. Cela ne signifie pas pour autant que cette partie du bâtiment a été délaissée puisque la commune

## ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LE PLUI

Pendant près d'un mois, du 19 août au 1<sup>er</sup> octobre, a eu lieu l'enquête publique autour du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal déjà présenté à de nombreuses reprises dans ces pages ou sur le site internet de la commune. Élément indispensable à l'exercice de la démocratie, l'enquête publique est une consultation qui doit permettre à chaque individu de se tenir informé d'éléments pouvant affecter ou porter atteinte à l'environnement et avoir des conséquences importantes dans sa vie quotidienne.

À l'heure où tant d'individus semblent souhaiter reprendre la main sur les grandes décisions, on peut cependant regretter que si peu de contributions aient été déposées dans le registre papier disponible en mairie et que si peu d'administrés de la commune se soient déplacés pour consulter les 80 kg de documents papier que représentent tous les éléments du dossier.

Mais peut-être cela est-il dû au fait que l'ensemble de ces informations était accessible de manière dématérialisée sur le site internet spécialement créé pour l'occasion ?

Par la suite, le commissaire enquêteur présent sur place le vendredi 27 septembre, va rendre un rapport et des conclusions motivées. Le rapport devra faire état des remarques et des contre-propositions qui ont été faites au cours de l'enquête ainsi que des réponses éventuelles apportées par le maître d'ouvrage, dans le cas présent, la Métropole Rouen Normandie. Sa conclusion et les réponses éventuellement fournies par la Métropole devront être rendues publiques et insérées au dossier qui sera alors soumis aux 71 communes de la

Métropole pour approbation, dès le début de l'année prochaine,

En ce qui concerne plus particulièrement notre commune, il y aura peu de modifications puisque les choix retenus par la Municipalité depuis plusieurs années s'inscrivent bien dans les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale et du Plan d'Aménagement et de Développement Durable, en particulier le classement des coteaux en trame verte inconstructible.

Il faut cependant retenir qu'il devrait être plus facile aux propriétaires de maisons



de réaliser des extensions mesurées de leur habitation, que les critères d'implantation des nouvelles constructions seront assouplis afin de s'adapter réellement à l'existant sur le terrain, que certains secteurs vont pouvoir se densifier de manière modérée, sans pour autant excéder trois niveaux (R+2+C), afin de limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des terres agricoles en particulier sur le plateau. Toutefois, à l'inverse, la municipalité a proposé que des terres actuellement urbanisables situées de chaque côté du Centre culturel, voient leur affectation évoluer et qu'elles puissent désormais accueillir une activité agricole et en particulier maraîchère.

## CENTRE AQUATIQUE DU PLATEAU EST



Conformément au planning prévu, la demande de permis de construire concernant le centre aquatique du plateau Est de Rouen va être déposée courant octobre. L'instruction par les services de la Métropole devant durer plusieurs mois, ce n'est qu'au début de l'année 2020 que les appels d'offres pourront être lancés auprès des entreprises.

Le calendrier actuel prévoit toujours la pose de la première pierre à l'automne 2020 et l'ouverture au public pourrait être envisagée au printemps 2022.

Vous pouvez découvrir le projet architectural de ce centre aquatique sur le site internet de la commune ou sur : <https://www.illuminens.com/portfolio/centre-aquatique-belbeuf/>

## ÉDITORIAL



Chères Amfrevillaises,  
Chers Amfrevillais,

Ce dernier trimestre de l'année est marqué par l'ouverture d'une 5<sup>e</sup> classe à l'école maternelle, la livraison de logements en centre ville, l'installation de nouvelles activités dans les halles commerciales, le dépôt du permis de construire du centre aquatique ou encore l'enquête publique concernant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, l'ouverture nouvelle du centre de loisirs pendant les vacances de la Toussaint et la mise en application de certaines mesures prises dans le cadre des accords de Rouen signés en novembre dernier.

D'autre part, l'entretien et la valorisation de notre patrimoine bâti ont toujours été une de nos préoccupations. Ainsi, après les nombreux travaux réalisés cet été sur les bâtiments municipaux, ce sont ceux qui concernent l'isolation et la réfection de la toiture de la mairie qui vont débiter avant la fin de cette année.

Mais ce trimestre sera aussi l'occasion de se divertir avec les soirées organisées dans le cadre des festivals Rire en Seine et Chant d'Elles, le salon artisanal et fermier, la traversée de la commune par la course vélocipédique Paris-Rouen et les différentes animations mises en place par le Comité des Fêtes et les associations locales.

Dans quelques mois maintenant, notre mandat municipal s'achèvera. Chacun pourra alors constater que les principaux engagements que nous avons pris il y a bientôt six ans ont été tenus et que nous sommes allés bien au-delà dans certains domaines. En attendant cette échéance, soyez assuré(e)s que le travail de l'équipe municipale continue entièrement consacré à votre service.

Luc von Lennep, votre maire.

## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le déploiement du réseau fibre, confié par la Métropole à la société SFR, a débuté en fin d'année 2016. Le raccordement de la commune (qui est à l'origine du retard important pris pour ce déploiement) est maintenant réalisé à partir du «noeud» situé au Mesnil-Esnard. Les cinq points de mutualisation ou armoires de rue ont tous été installés. SFR poursuit actuellement les travaux de déploiement, quartier après quartier, pour que d'ici 2020, l'ensemble de la commune (soit plus de 1 500 logements) soit éligible à la fibre. Mais, d'ores et déjà, 1074 logements, en collectif ou en zone pavillonnaire, sont câblés. Les habitants et professionnels pourront profiter ainsi d'un débit moyen quarante fois supérieur à celui de l'ADSL. L'opérateur SFR finance sur ses fonds propres cette opération d'envergure qui s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. À partir du réseau Fibre déployé, d'autres opérateurs pourront, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres commerciales aux habitants de la commune. Cette phase de commercialisation réglementaire durera trois mois. À la suite de cette période, les raccordements pourront être effectifs.



Une réunion d'information sera organisée prochainement pour toutes les personnes désireuses de connaître les avantages de la fibre et les conditions de raccordement de leur foyer. La date de cette réunion sera communiquée sur le site internet de la commune et dans la presse locale.

## LES JARDINS DE MATHILDE



Les proportions de la nouvelle résidence située rue François Mitterrand à côté de l'église sont désormais bien visibles. Le bâtiment est presque intégralement couvert et les menuiseries extérieures sont en cours de pose. Une fois hors d'air et hors d'eau, l'aménagement intérieur va bientôt pouvoir commencer. Aux alentours de la mi-octobre, la grue fixe et sa plate-forme vont donc pouvoir être démontées et laisser la place aux véhicules et fourgons qui pourront ainsi accéder plus facilement à la parcelle. La date de livraison des appartements est toujours prévue avant l'été 2020.

## MAISONS LOGEAL

Dix nouvelles familles résident désormais ou sont en train d'emménager dans notre commune. En effet, les maisons modernes en location accession que nous évoquons depuis longtemps ont été réceptionnées et les derniers travaux bouclés. Située au 3bis rue Gabriel Lemaire, chacune de ces maisons, propriété du bailleur social Logeal, possède un petit terrain sur lequel se trouve un carport pour stationner son véhicule à l'abri. Signalons également que, dans le cadre de cette opération, une nouvelle voie communale a vu le jour. En effet, la voie principale qui traverse l'ensemble et qui pourrait éventuellement se prolonger à l'avenir vers le nord par l'arrière des parcelles voisines a été rétrocédée par le constructeur à la Métropole Rouen Normandie et a pris le nom d'Allée des vanniers. Dans ce secteur, se trouvaient en effet un certain nombre d'artisans vanniers. Ceux-ci allaient récupérer les joncs et les osiers sur les bords de

Seine, ou dans les micro-affluents ou les bras secondaires qui se trouvaient ici, puis les tissaient pour fabriquer des paniers, des chaises ou d'autres éléments de mobilier. Certains d'entre eux, qui ont exercé jusque dans les années 1960, ont encore une partie de leurs descendants dans notre commune.



## BASE-VIE DES FORAINS

Depuis la fin septembre, comme l'année passée, l'ancien terrain Longoménil, situé au 177 route de Paris, en face de l'allée la batellerie et qui appartient à la Métropole Rouen-Normandie va accueillir, pour une durée d'environ 50 jours, une partie des forains qui seront présents sur la Foire Saint-Romain. Toutes les précautions ont été prises



et tous les équipements mis en place pour que cette installation n'occasionne aucune nuisance, tant pour les forains eux-mêmes, qui ne demandent qu'à être tranquilles après une longue journée de travail décalé par rapport à la plupart d'entre nous, que pour les habitants d'Amfreville et les usagers de la route de Paris.

Les élus seront de plus en contact permanent avec deux référents, l'un pour les forains et l'autre pour la ville de Rouen afin de répondre malgré tout aux questions des uns et des autres.

Le terrain a satisfait les forains l'année passée qui ont validé la proposition d'y retourner cette année. Toutefois, plusieurs contacts très sérieux avec les services de la Métropole et différents acteurs du monde économique local nous amènent à penser que cette occupation temporaire par les forains ne sera pas pérennisée dans les années à venir. En effet, il existe de sérieuses pistes d'aménagement d'activités économiques à cet endroit.

## HALLES COMMERCIALES

C'est désormais officiel, les quatre halles commerciales bâties l'année passée au rond-point Nord de la commune ont trouvé preneur !

En effet, à côté de la pharmacie et de la nouvelle boulangerie-pâtisserie déjà en activité, sont actuellement en train de s'installer une agence d'intérim et un boucher-charcutier-traiteur.

L'agence pourrait permettre aux Amfrevillais de trouver de petites missions professionnelles et le boucher-charcutier-traiteur vient compléter l'offre de commerces de bouche déjà présents sur notre commune.

Vous pouvez consulter, en encadré, un portrait de l'exploitant de ce commerce, M. Serafini. Rappelons qu'il a longtemps existé deux bouchers-charcutiers dans notre commune, implantés tous deux à l'époque le long de l'ancienne route de Paris, aujourd'hui rue François Mitterrand, mais que ceux-ci ont fermé leurs commerces il y a plus de 20 ans.

En parallèle de l'aménagement de ces deux halles doit être réalisée très prochainement une deuxième rampe pour assurer un passage différent pour les entrées et sorties de véhicules et faciliter les livraisons.



## MARCHÉ DU JEUDI

Depuis quelques semaines, un producteur de pommes de terre et autres légumes installé à Saint-Denis le Thibout vient vendre sa production sur la place du marché tous les jeudis après-midi.



## UN DISTRIBUTEUR DE PIZZAS

Ce nouveau distributeur, installé à l'entrée sud de la commune, délivre 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 des pizzas de 8 à 10 euros préparées à la main à partir de produits frais.

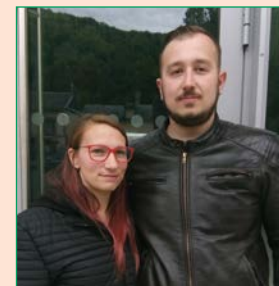
La cuisson se fait dans un four traditionnel sur place en 3 minutes, mais vous pouvez économiser 50 centimes en emportant et cuisant vos pizzas chez vous !

Il permet d'économiser 50% sur la cinquième pizza achetée grâce à l'offre fidélité.



## UNE BOUCHERIE À DEMEURE

Dès cette fin d'année, Anthony Serafini, 26 ans, et sa conjointe Alicia vont ouvrir un commerce de boucherie-charcuterie dans la troisième halle du petit ensemble commercial



ouvert rue François Mitterrand près du rond-point Nord depuis janvier dernier. Notre futur boucher, Darnétalais formé au CFA

Saint-Paul, a été employé sur les marchés, dans la grande distribution ou chez les bouchers traditionnels depuis 11 ans (il a commencé à 14 ans !) avant de se lancer à son compte.

Côté boucherie, conscient que la viande n'est pas « à la mode », sa devise est la suivante : manger moins mais manger mieux ! Du local, pas d'élevage intensif, pas de traitement antibiotique abusif, en bref la qualité, mais au juste prix ! Blonde d'Aquitaine, Limousine, Aubrac, volaille landaise labellisée de plein air, agneau de région et Porlin... il s'agit de garder un œil sur les bêtes qui seront sélectionnées sur le terrain et sur ce qui concerne le mode de découpe, d'abattage... Sur l'espace de vente d'environ 100 m<sup>2</sup>, on trouvera aussi du vin, quelques fromages, des épices et des plats préparés « Maison » midi et soir.

Le couple envisage une très large amplitude d'ouverture au départ (7/7) puis du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures. Des livraisons sur 10 km maximum pourraient également être proposées à partir de début 2020, ainsi qu'un service traiteur. Suivez Maison Serafini sur facebook.

## BORNE DE RECHARGEMENT

Afin de favoriser le déploiement et l'usage des véhicules électriques dans le cadre des engagements COP 21 Normandie, à la demande de la municipalité, une borne de recharge des véhicules électriques gratuite a été installée place du marché. Entièrement financée par la Métropole Rouen Normandie, cette borne « semi-accélérée » comporte deux prises afin de permettre à deux véhicules d'y accroître de l'autonomie en même temps. Grâce aux technologies récentes et à la puissance disponible (23 kVA), la durée de charge se trouve réduite à moins de deux heures pour 300 km de capacité. Tout propriétaire de véhicule électrique peut s'y rendre aussi souvent que nécessaire, après avoir retiré gratuitement une carte RFID au siège de la

Métropole, au hangar 108 avec une copie du certificat d'immatriculation de sa voiture et un



justificatif de domicile. Aucune prise de ce type n'existait jusqu'à présent dans notre secteur de la Métropole.

## DÉPÔTS SAUVAGES ET CONTENEURS ENTERRÉS

Nous sommes tous plus ou moins fréquemment confrontés à des problèmes d'incivilité et de non-respect des autres et des règles de bienséance et de politesse. Une partie de ces incivilités est liée au dépôt sauvage d'ordures, d'encombrants ou de déchets du bâtiment ou de la construction. Cela n'est intrinsèquement pas lié à notre commune, mais au contraire se rencontre en de très nombreux autres endroits et souvent, notamment, à proximité des lieux de regroupement ou de présentation des conteneurs d'ordures ménagères. S'y trouvent parfois déposés sans réflexion aucune : de l'électroménager plus ou moins fonctionnel, mais parfois passé de mode, du mobilier, cassé ou non, des jeux des enfants qui ont grandi, des pots de peintures vides ou entamés, des vélos, des pièces mécaniques automobiles et d'autres éléments qui pourraient encore compléter cet inventaire à la Prévert.

Si cela est dû en partie à l'obsolescence programmée mise en place par les fabricants de certains produits, on peut tout de même regretter que tous ces éléments finissent au bord de la route alors que d'autres manières de procéder existent et que des réflexes plus sains pourraient être pris.

En effet, il existe de nombreuses manières de procéder à la reprise et à la valorisation des déchets.

En premier lieu, se trouvent à proximité de notre commune la déchetterie du Pré au Loup, à Rouen, en dessous de la Place St Paul et celle de Boos qui sont toutes deux ouvertes quasiment

ouvertes 365 jours par an et au sein desquelles vous pouvez déposer gratuitement (en tant que particulier) la quasi totalité de vos déchets. Par ailleurs, un appel au numéro vert de la Métropole, le 0800 021 021, vous permettra de fixer un rendez-vous spécifique pour l'enlèvement de vos déchets.



Il existe également de très nombreux sites de don ou de récupération de mobilier sur internet, des recycleries comme celle de Darnétal, des associations d'insertion ou d'aide aux personnes démunies qui récupèrent et réparent et valorisent. Sans doute serait-il bon également qu'une association de type « repair cafe » s'installe sur la commune afin d'aider à réparer, plutôt que de devoir systématiquement jeter. Rappelons qu'un dépôt de ce type est strictement interdit et passible d'une amende pénale pouvant aller jusqu'à 180 € et même 1 500 € si vous avez utilisé un véhicule pour transporter les déchets.

Consciente des désagréments que ces déchets engendrent pour les riverains, la municipalité a fait le choix de supprimer progressivement les lieux de dépôt et d'investir depuis quelques années dans des conteneurs enterrés comme cela a été fait tout d'abord aux Mallefranches. Depuis l'année dernière, les choses se sont accélérées puisque des bacs de ce type ont été mis en place au 246 route de Paris.

Avant la fin de cette année, le quartier du Mont Saint Rémy et la rue Gérard Philippe se verront également dotés de ce type d'installation. Leur coût important (une vingtaine de milliers d'euros par unité) sera en grande partie assumé par la Métropole Rouen Normandie, en pleine concertation avec notre commune et LogiSeine pour le quartier du Mont St Rémy. Des travaux de génie civil et de terrassement sont indispensables à la mise en place de ces équipements, et il faut même, dans certains cas, réaliser un dévoiement des diverses conduites se trouvant enfouies à cet endroit. Au Mont St Rémy, leur emplacement a déjà été déterminé et les travaux de terrassement anticipés lors de la réfection de la conduite d'eau du printemps.

## RUE DU MONT-SAINT-RÉMY

Après le remplacement de la canalisation d'adduction d'eau potable au printemps dernier, c'est la chaussée et les trottoirs de la rue du Mont-Saint-Rémy qui ont été entièrement rénovés au début de l'été. Ces travaux ont été entièrement pris en charge par la Métropole dans le cadre de sa compétence voirie.



## MODULATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, dans le cadre du transfert de la compétence voirie, c'est la Métropole qui assure la responsabilité de l'éclairage public.

En 2018, elle a sollicité toutes les communes du territoire pour moduler cet éclairage (en prévoyant une période d'extinction totale) afin de réduire la pollution lumineuse, source de destruction de nombreuses espèces animales ainsi que l'émission de gaz à effet de serre, et de réaliser des économies d'énergie permettant d'investir dans de nouveaux dispositifs moins énergivores.

Dans le pôle de proximité Plateau-Est-Robec, auquel est rattachée la commune d'Amfreville, 21 communes sur 23 ont déjà mis en place cette modulation avec parfois quelques variations d'horaires (pour notre commune, extinction totale initiale de 23 h à 5 h du matin en semaine et de 1 h 30 à 6 h les nuits des vendredis et samedis), ces plages horaires étant très peu fréquentées par la population et les automobilistes de passage bénéficiant de leur propre éclairage.

Dans l'Écho 138, en annonçant cette mesure, nous écrivions que « les horaires pourraient être modifiés en fonction des constats réalisés ». Sept mois après sa mise en application, un

constat objectif a pu être réalisé (suivant les chiffres donnés par la police nationale) :

- concernant la sécurité routière : l'extinction totale invite à réduire sensiblement la vitesse des véhicules.

- concernant la sécurité des biens et des personnes : si l'on compare l'évolution de la délinquance sur les sept premiers mois de 2019 par rapport à la même période en 2018, on constate une baisse de 15 % des atteintes aux biens (cambriolages, vols de voiture...) et une baisse de 21 % des atteintes à l'intégrité physique des personnes.

L'extinction nocturne ne contribue donc pas, contrairement à tout ce qui peut être affirmé, à une recrudescence de cambriolages et de vols, bien au contraire !

Toutefois, le sentiment d'insécurité et d'isolement est tout à fait légitime quand on se trouve confronté(e) au noir total. C'est pourquoi, pour répondre à cette inquiétude, la municipalité a demandé à la Métropole de retarder d'une heure l'extinction des

lampes (minuit au lieu de 23 h en semaine), cette mesure ayant été mise en application dès le début septembre.

D'autre part, afin de savoir si cette décision reçoit l'assentiment d'une majorité de la population locale, un sondage va être effectué



auprès de tous les Amfrevillais(es) dans les semaines à venir. Chacun pourra s'exprimer librement et objectivement au vu des informations fournies et les élus décideront alors de la suite à donner en fonction des résultats obtenus.

## ÉCO-PATURAGE

Au-dessus de la ZAC des Hauts Vallons, à l'arrière du lotissement la Clairière et de la rue des écureuils, se trouvent des parcelles qui appartenaient auparavant à la commune d'Amfreville et qui étaient devenues depuis plusieurs années propriété de la SAFER 76. Sur ces terrains, pendant de nombreuses années, se trouvaient des génisses ou des veaux qui étaient amenés là dans le courant du printemps et rentrés à l'étable avec la fin des beaux jours.



Or, depuis 7 ou 8 ans, plus aucun animal ne venait paître à cet endroit, la végétation arbustive prenait le dessus sur la prairie calcicole et devenait même envahissante. Comme cela vous avait été annoncé dans l'un de nos précédents numéros en janvier dernier, une convention de mise à disposition au titre de l'éco-pâturage était en cours d'élaboration avec la Métropole Rouen Normandie qui accorde une grande importance au maintien des prairies et des coteaux de ce type.

Depuis, c'est Cindy Ardevol et son association de ferme socio-éducative « Au pré du bois » qui a été retenue pour y placer des bêtes et en particulier pour le moment, un cheval « Panpan » et un poney « Hélios ». L'intérêt de ces parcelles est qu'elles sont directement reliées aux autres terrains dont cette association a déjà la charge. Les animaux peuvent donc passer d'une parcelle à l'autre sans avoir besoin d'effectuer de longs déplacements motorisés.

Tous les acteurs se félicitent du travail d'entretien et de valorisation déjà réalisé par « Le Pré du bois », grâce à ses bénévoles et aux jeunes bénéficiaires du service civique qui y exercent et (re)trouvent ainsi goût et sens au travail.

De la sorte, Amfreville, qui est la 2<sup>e</sup> des 71 communes de la Métropole en terme de surface de coteaux calcicoles, continue de valoriser et d'entretenir son patrimoine naturel et applique ainsi un engagement pris au titre de la COP 21 Normandie.

## FAITES CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Le calcul du quotient familial sert à déterminer le montant de la participation des familles pour certains tarifs municipaux (restauration scolaire, centres de loisirs) et l'attribution de certaines subventions (pass sport et culture municipal).

Pour le dernier trimestre 2019, aucune démarche n'est à faire actuellement pour les familles qui étaient déjà venues faire calculer leur quotient familial (Q.F.) en décembre 2018, ce dernier étant valable jusqu'au 31 décembre 2019.

En revanche, pour les nouveaux arrivants ou pour toute première inscription, il est indispensable de se rendre à la mairie pour faire effectuer ce calcul.

Pour la détermination du quotient de l'année 2020 (qui sera valable toute l'année civile), les familles devront se présenter au Centre Communal d'Action Sociale, à la mairie, sur rendez-vous, en appelant le 02.32.98.90.36, à partir du lundi 2 jusqu'au mardi 31 décembre prochain, munies de leur avis d'imposition ou de non imposition 2019, ainsi que d'une attestation récente des prestations versées par la Caisse d'Allocations Familiales. En cas d'absence de calcul du Q.F., la famille devra régler sa participation sur la base du tarif le plus élevé et ce dès janvier 2020 jusqu'au jour de la régularisation.

## ATELIERS DU MIDI

Forte de leur attrait de l'année passée, la municipalité a souhaité mettre à nouveau en place des ateliers sur le temps du midi à l'école primaire. Ainsi, chaque jour durant une heure, les élèves qui déjeunent au restaurant scolaire ont la possibilité, à tour de rôle, de s'adonner aux échecs, au théâtre ou aux arts plastiques, activités permettant la participation à des projets municipaux.

## RENTÉE DES CLASSES

### À L'ÉCOLE MATERNELLE

L'ouverture de la 5<sup>e</sup> classe, demandée par les parents d'élèves, les enseignantes et les élus, a été effective dès le jour de la rentrée.

Les enseignantes motivées ont accueilli leurs petits élèves dans des locaux embellis et préparés par les Atsem durant l'été.

La rentrée s'est effectuée avec un encadrement renforcé sur le temps de midi afin d'assurer un service de restauration le plus approprié possible auprès des très nombreux petits qui restent pour le déjeuner. Cette année, ils sont jusqu'à 110 enfants sur les 135 inscrits.

La directrice Valentine Dehail a pris en charge 27 enfants. C'est Amélie Sebe qui assure la

décharge de direction, le mardi. Nathalie Turmel accueille aussi 27 petits. Isabelle Nicolas Quenouille et les deux enseignantes nouvellement nommées à l'école, Lola Delaleau et Marie Billaux, se sont réparti les moyens et les grands en trois classes de 27.

L'effectif moyen par classe confirme bien qu'il était nécessaire d'ouvrir une classe supplémentaire.

### À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Cette année l'équipe pédagogique est stable avec des enseignantes pleines de projets. Les effectifs, avec 163 élèves inscrits, sont légèrement en baisse avec une moyenne de 23 élèves par classe.

• 23 élèves en CP avec Mme Lefort, Mme Sebe assurant la décharge le vendredi.

- 21 élèves en CP-CE1 avec Mme Malmaison,
- 22 élèves en CE1 avec Mme Sénard,
- 26 élèves en CE2 avec Mme Delalande,
- 24 élèves en CE2-CM1 avec Mme Harel-Guiche et Mme Sebe le jeudi,
- 23 élèves en CM1-CM2 avec Mme Dumont,
- 24 élèves en CM2 avec Mme Saint-Gilles.

Intervient aussi ponctuellement sur l'école une maîtresse E, un psychologue scolaire et une assistante de vie scolaire.



## RESTAURATION SCOLAIRE

Dans le cadre des engagements pris par la municipalité lors de la signature des Accords de Rouen, la société de restauration scolaire Sogères a mis en place certaines mesures dès la rentrée de septembre. Désormais, un repas végétarien est proposé aux enfants chaque semaine et, progressivement, 50% des produits proposés seront reconnus de qualité ou durables (label rouge, AOP, indication géographique protégée, fermier, haute valeur environnementale...) dont au moins 20% de produits bio ou conversion. D'autre part, la démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire est renforcée.



## VACANCES SCOLAIRES 2019/2020

**TOUSSAINT** : Du vendredi 18 octobre 2019 après la classe au lundi 4 novembre 2019 au matin.

**NOËL** : Du vendredi 20 décembre 2019 après la classe au lundi 6 janvier 2020 au matin.

**HIVER** : Du vendredi 14 février 2020 après la classe au lundi 2 mars 2020 au matin.

**PRINTEMPS** : Du vendredi 10 avril 2020 après la classe au mardi 27 avril 2020 au matin.

**PONT DE L'ASCENSION** : Du mardi 19 mai 2020 après la classe au lundi 25 mai 2020 au matin.

**ÉTÉ** : Le vendredi 3 juillet 2020 après la classe.



## CET ÉTÉ DANS LES CENTRES DE LOISIRS

Le Centre de loisirs a accueilli les plus jeunes enfants en juillet uniquement dans les locaux de l'école maternelle, le mois d'août étant réservé à l'entretien et à la préparation des salles et des classes pour la rentrée scolaire. C'est aussi dans la cour transformée en « île paradisiaque » que les enfants ont profité des loisirs d'été, munis de leur maillot de bain, leurs brassards, leur chapeau de soleil et leurs tong. Le thème cette année, « vive les vacances à Petits Poucets Plage » a été vraiment de circonstance avec un temps parfois caniculaire. Les bons CAF, la demi-gratuité et les demi-journées ouvertes aux enfants à besoins particuliers mises en



place par la municipalité, ont permis à de nombreux petits de pouvoir profiter des loisirs proposés par Wahiba et son équipe.

Le Centre de loisirs primaire a ouvert tout l'été au cœur du parc Lacoste. Énorme succès ! En juillet, 90 enfants ont profité des activités proposées par l'équipe des animateurs et animatrices



dirigée par Sandrine et Geoffrey toujours pleins d'enthousiasme. Ce fut l'occasion pour le Centre d'accueillir un groupe d'adolescents de la commune de Franqueville-Saint-Pierre dans le cadre d'un partenariat avec l'association Amandie Madagascar dans le but de récolter des fournitures scolaires pour une école locale.

En août c'est Domingo, nouveau directeur, qui a assuré pleinement la direction avec beaucoup d'écoute auprès des enfants.

Au programme des deux mois, beaucoup d'activités diverses et des sorties, à Happy city, au parc du Bocasse, à la Mer de sable, au Muséum d'Histoires Naturelles, au jardin des plantes, au bowling et des balades en forêt sans oublier les grands jeux dans le beau parc Lacoste.

## RAMIPER



Le RAMIPER (Relais Assistantes Maternelles Itinérant du Plateau Est de Rouen) accueille les « nounous » avec les enfants qui leur sont confiés, certains jours par mois, de 9 heures à 11 heures, au Centre culturel Simone Signoret. L'accueil des tout-petits avec les assistantes maternelles se fait dans la salle la Ronde du Centre culturel de la commune. C'est un lieu de rencontres et d'échanges avec des activités organisées pour les petits par l'animatrice Florence Delestre ou, durant son congé de maternité, ses remplaçantes, Amélie Blot puis Anaïs Cahard.

**ATTENTION** • Le bureau du RAMIPER a déménagé début septembre. Il se trouve dans les locaux du syndicat de gestion à Mesnil-Esnard 78 rue Pasteur.

• Depuis le 10 septembre et jusqu'au 25 octobre (fin de congé de maternité), Anaïs Cahard n'assurera que les matinées d'éveil. Il n'y aura pas de permanences physiques et téléphoniques.

Planning des prochaines matinées d'éveil pour

2019 : • Octobre : lundi 7, vendredi 18, lundi 21 et jeudi 24. • Novembre : lundi 4 et lundi 25. • Décembre : lundi 9. • D'autres dates sont fixées dans les six autres communes du plateau EST (à voir avec l'animatrice).

Permanences physiques : accueil uniquement sur rendez-vous le lundi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 00, le mardi de 13 h 30 à 19 h 00, le mercredi et le samedi de 8 h 00 à 12 h 00.

Pour contacter Florence Delestre, animatrice du RAMIPER : Allée Jacques Offenbach 76520 Franqueville-Saint-Pierre.

Permanences téléphoniques : 02 35 59 95 41 lundi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 14 h 30

Mail : ram@plateau-est.fr

Sur le site internet d'Amfreville la Mivoie, vous pouvez consulter le journal RAM'infos. Vous trouverez d'autres informations, telles que le tarif des rémunérations, la formation continue... sur le site Internet du RAM : <http://ramiper.weebly.com>

## NOUVELLE OUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de loisirs sera ouvert la première semaine des vacances de la Toussaint pour les enfants de 5 à 14 ans. Suite aux demandes de parents très intéressés pour trouver une solution d'accueil pendant ces vacances, un sondage a été réalisé en juin et plusieurs familles ont répondu positivement. Le taux de fréquentation estimé a été suffisant pour ouvrir une semaine. Au-delà de cette ouverture et afin de répondre à l'inquiétude croissante des familles confrontées à la garde de leurs enfants, notamment le mercredi, la municipalité travaille actuellement sur des solutions pérennes qui permettront des ouvertures possibles supplémentaires.

## SORTIE POUR LES JEUNES

À l'initiative de la commission municipale, quatorze jeunes se sont retrouvés le 14 septembre au bowling d'Amfreville pour s'affronter lors de deux parties acharnées. La prochaine sortie est envisagée le samedi 19 octobre au Laser Game de Rouen. Pour rejoindre le groupe, déposez vos coordonnées en mairie (nom, prénom et numéro de portable) ou par SMS au 06 33 49 50 55.



# MANIFESTATIONS DIVERSES

10

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année, un nouvel horaire du Forum des Associations et des activités culturelles a été proposé : de 10 h à 16 h. Ce moment fort et incontournable de la rentrée a permis aux familles de rencontrer sur un même lieu les structures municipales et le monde associatif pour découvrir, s'initier ou adhérer. Depuis trois ans maintenant, diverses démonstrations sont programmées afin d'aider les Amfrevillais dans leur choix.



## ÉCHOS DES QUAIS

Afin de faire la promotion de la prochaine course rétrospective Rouen-Paris à vélo-pédale qui va traverser la commune le 11 novembre prochain, M. le Maire n'a pas hésité à enfourcher un de ces engins qui



datent des années 1870 à l'occasion de la Foire à Tout sur les bords de Seine.

## 2<sup>E</sup> ÉDITION DU MARATHON DE ROUEN 76

Organisée par le Département de la Seine-Maritime, la deuxième édition du Marathon 76 a notamment traversé notre commune le dimanche 15 septembre. Dès 7 h 30, les 23 bénévoles se sont retrouvés au rond-point Nord pour recevoir leur tenue et



un en-cas pour le midi afin de pouvoir rester en place jusqu'à 12 h 30, en attendant le passage du véhicule de nettoyage, avant de réouvrir la D 6015 à la circulation.

Parti à 9 h 15 de l'Hôtel du Département, le premier des 914 participants du Marathon passait chez nous quelques minutes après. Beaucoup de coureurs ont souffert de la chaleur, de même pour les 1963 coureurs du semi-marathon qui a suivi. Deux postes de ravitaillement installés dans la commune leur ont permis de se désaltérer et grignoter des fruits secs ou frais.

Un très grand merci aux 23 bénévoles, dont de nombreux élus, présents pour sécuriser le parcours, gérer l'épongeage et les deux ravitaillements.

## LE COMITÉ DES FÊTES PROPOSE

### LOTO DE NOËL

le dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2019 au Centre culturel. De nombreux lots à gagner ! Ouverture des portes à 14 h et début des parties à 15 h.

### PASSAGE DU PÈRE NOËL DANS LES QUARTIERS

(avec vin chaud et distribution de friandises) le samedi 21 décembre 2019 dans l'après-midi (les horaires de passage seront précisés sur le site internet de la commune).

### RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

le lundi 31 décembre 2019 au Centre culturel à partir de 20 h jusqu'à l'aube.

Soirée repas avec bal et cotillons animée par l'orchestre Les Andrews.

Réservations du 22 octobre au 12 décembre 2019 en mairie tous les mardis et jeudis de 14 h à 17 h.

Nombre de places limitées.

Renseignements au 02 35 23 70 36

## FOIRE À TOUT

Comme chaque année, le comité des fêtes d'Amfreville organisait le dimanche 9 septembre la traditionnelle Foire à Tout du début septembre. Malgré quelques craintes sur la météo en début de semaine et quelques gouttes dans l'après-midi, la Foire à Tout a tenu toutes ses promesses. Plus de 180 exposants ont répondu présents qui s'étaient installés sur plusieurs centaines de mètres (952 mètres au total) sur le quai Lescure.

Les visiteurs ont aussi été très nombreux prêts à se laisser tenter par des articles proposés en bon état et à des prix fort raisonnables.

La traditionnelle buvette a tenu son rang et a connu son succès habituel avec ses quelque 140 kilos de frites vendus.

On remerciera au passage les 29 bénévoles dont 12 membres du comité.

Enfin on notera l'apparition sur la Foire de Guy Gaudi, membre fondateur de l'association des Vélocipédistes, et de ses deux « grandes roues », qui prendront le départ de la classique Paris-Rouen qui fera étape à Amfreville le 11 novembre.



## LA GYM ADAPTÉE À DE NOMBREUX ADEPTES

Le lundi 9 septembre, les cours de gym adaptée pour les personnes âgées ont repris dans la salle Tango. Pratiquement tous les fidèles de l'an passé étaient présents, ainsi que quelques nouveaux qui sont les bienvenus au sein de ce groupe si sympathique et si convivial. Si vous êtes intéressé(e) par ces exercices qui délassent et permettent de retrouver de la souplesse, rejoignez le groupe le lundi, à 10 h 30, salle Tango, derrière la Poste d'Amfreville-la-Mivoie.



## FESTIVAL TOUS AU QUAI ! #4 DES CULTURES URBAINES



Retour sur le week-end des 29 et 30 juin, durant lequel s'est déroulée la 4<sup>e</sup> édition du festival Tous au Quai par une grande chaleur estivale, dont personne ne se plaindra, la pluie étant le pire ennemi pour ce type d'événement.



Cette édition, toujours plus orientée arts urbains, avec du rap, du graff, du breakdance et un concert sur les quais le samedi soir, a conservé son aspect participatif, solidaire et durable avec cette année, l'éco-labellisation de la Métropole et la participation du Secours populaire. Et bien sûr la gratuité pour tous les concerts et ateliers afin d'être accessibles à un plus grand nombre. Notons également la belle performance des Bboys de Geoffrey qui a coaché les huit jeunes amfrevillais adeptes du breakdance.

## LES RENDEZ-VOUS CULTURELS DU TRIMESTRE

19 OCTOBRE 20h30

Festival Rire en Seine – Les Singing Poules, Centre culturel, entrée 13 € (tarif réduit 10 €)

10 NOVEMBRE 10h à 18h

Salon artisanal et fermier  
Centre culturel, entrée libre

11 NOVEMBRE 15h

150<sup>e</sup> Anniversaire de la course cycliste  
Paris-Rouen, Place de la Mairie  
et salle des sports

23 NOVEMBRE 20h30

Festival Chants d'Elles – Concert  
Kaddy and the Keys, Centre culturel,  
entrée 10 € (tarif réduit 8 €)

24 NOVEMBRE 15h

Concert et bal – Anniversaire du festival  
Chants d'Elles, Centre culturel, entrée  
12 € (tarif réduit 8 €)

18 DÉCEMBRE 20h30

Atelier chant – Carte blanche,  
Centre culturel, accès libre

20 DÉCEMBRE 20h

Concert de Noël – École de musique et  
de danse, Centre culturel, entrée libre

## SALON ARTISANAL ET FERMIER

Pour ce traditionnel salon artisanal et fermier, de nombreux exposants sont attendus qui proposeront des produits de qualité : miel, pains d'épices, cidre, fromages, confitures, vins, champagne... pour l'alimentaire et bijoux, cartes de vœux, peinture sur porcelaine, sur foulard, décorations de table, linge de maison, savons, tableaux, sculptures sur bois... pour l'artisanat. N'oubliez pas que les fêtes de Noël approchent... tranquillement mais sûrement ! La tombola sera renouvelée avec au moins un tirage chaque heure pour les visiteurs ayant effectué des achats ; les lots étant offerts par les exposants.  
Centre culturel – Dimanche 10 novembre de 10h à 18h – Entrée libre

## FESTIVAL RIRE EN SEINE LES SWINGING POULES

Le festival Rire en Seine revient à Amfreville dans quelques jours avec LES SWINGING POULES... SE JETTENT À L'EAU !

**SENSUALITÉ ET LOUFOQUERIE AU RENDEZ-VOUS**

Après le succès de leur premier spectacle, le trio vocal féminin et leur pianiste de charme mettent de nouveau leur beau ramage et leur sacré grain de folie au service du swing ! Après l'émancipation féminine, les voilà qui nous chantent leurs facéties dans



le monde du travail et leurs envies d'amour et d'évasion...

Tout un programme ! Au rendez-vous : répertoire français des années 50 et 60, chansons américaines adaptées sur-mesure, harmonies soignées, chorégraphies enlevées, sensualité et loufoquerie...

LES SWINGING POULES vont vous éclabousser !

Spectacle le **SAMEDI 19 OCTOBRE À 20H30** : Tarif plein : 13 € ; Tarif réduit : 10 € (Tarif réduit : Étudiants, moins de 18 ans et Pass Rire en Seine)

Réservations/billets : en mairie, au 02 35 23 65 36 et sur [www.amfreville-la-mivoie.fr](http://www.amfreville-la-mivoie.fr) (billetterie en ligne)

## KADDY AND THE KEYS



Partenaire du festival Chant d'Elles, le festival qui met à l'honneur la chanson de femme, Amfreville organise une soirée concert dans le cadre des 20 ans de celui-ci. C'est un groupe havrais, Kaddy and the Keys, qui se produira à cette occasion avec la chanteuse rouennaise Ella Vincent en première partie.

**KADDY AND THE KEYS** Une plongée immédiate dans les sixties : clavier Farfisa, orgue Hammond, micro rétro, voix à l'état brut. Le groupe remplit la promesse funk et soul annoncée. Cinq artistes, reliés comme cinq doigts de la main : chacun apporte ses propres envies, ses idées, pour ne faire qu'un. Des références les plus connues, on citera Stevie Wonder, Ray Charles, Lauryn Hill et Electro Deluxe.

**ELLA VINCENT** Une jeune artiste rouennaise de 22 ans, issue d'une famille de musiciens/chanteurs. Elle écrit ses premières chansons dès l'âge de 16 ans, qu'elle n'ose faire entendre jusqu'au jour où elle remporte un concours de chant et c'est le déclic : elle sera artiste ! Ella Vincent délivre une pop pétillante et très accrocheuse.

Centre culturel – **SAMEDI 23 NOVEMBRE À 20 H 30** – Tarif plein : 10 € | Réduit : 8 € (étudiants, -18 ans et Pass Chants d'Elles)

– Réservations et billets au 02 35 23 65 36

– Billetterie en ligne : [www.amfreville-la-mivoie.fr](http://www.amfreville-la-mivoie.fr), rubrique Agenda



## WEEK-END ANNIVERSAIRE DU FESTIVAL CHANTS D'ELLES

À l'occasion des 20 ans du festival, l'association « À travers chants » organise le week-end anniversaire de Chant d'Elles - Le festival de la chanson de femmes - au Centre culturel, en partenariat avec la municipalité.

**Programme du samedi 23 novembre • 14h** – Forum associatif et divers spectacles : Lâché de Clowns, À Fleur de Voix, O'Tradetcetera. Entrée gratuite  
• **20h30** – Concert Kaddy and the Keys, avec Ella Vincent en première partie.  
Tarif concert : 10 € ; Tarif réduit : 8 € (-18 ans, étudiants et Pass Chant d'Elles)

Informations au 02 35 23 65 36 et billetterie sur : [www.amfreville-la-mivoie.fr](http://www.amfreville-la-mivoie.fr)

**Programme du dimanche 24 novembre • 15h** – Prestations musicales des découvertes du festival, trois artistes Blue Peony, Stavy Ntokou et Christine & Amélia vont se succéder sur scène. • **16h** – Bal d'anniversaire « Le bal à tous vents » avec Amélie Affagard en maître à danser. Spectacle ouvert aux quatre vents et aux danseurs de tous niveaux... Tarif dimanche : 12 € ; Tarif réduit : 8 € (étudiants et Pass Chant d'Elles) Réservations et informations par mail : [reservationfestival@festivalchantsdelles.org](mailto:reservationfestival@festivalchantsdelles.org) Retrouvez le programme en détail sur [www.festivalchantsdelles.org](http://www.festivalchantsdelles.org)

## PARIS-ROUEN À VÉLOCIPÈDE

Le 11 novembre, aux alentours de 14 h 30 / 15 h 30, la commune d'Amfreville accueillera la réédition de la grande course classique Paris-Rouen à Vélocipède dont la première édition s'est déroulée en 1869 et



qui a aidé à la démocratisation de ce moyen de locomotion à la pointe de la technologie à l'époque. Les vingt vélocipédistes (dont un certain Gérard Holtz) qui partiront le matin de la ville des Andelys rallieront Amfreville pour une brève étape et un sprint qui partira du service technique et dont l'arrivée se fera devant la place de la Mairie.

Pour rappel historique : la première course a eu lieu le dimanche 7 novembre 1869, celle-ci était à l'initiative de la Compagnie Parisienne des

Vélocipèdes. Cent participants se donnèrent rendez-vous à l'époque au départ, mais seulement un tiers d'entre eux furent à l'arrivée à Rouen.

Sur cette édition du 150<sup>e</sup> anniversaire, une vingtaine de vélocipédistes, amateurs et collectionneurs, venus du monde entier, se sont donné rendez-vous au départ de cette commémoration à Paris le samedi 9 novembre à 7 heures place de l'Étoile, le parcours comportant trois étapes pour 180 km au total. À noter qu'entre Pont-de-l'Arche et Rouen, l'itinéraire initial sera respecté. L'arrivée se déroulera à Rouen le lundi 11 novembre vers 17 heures place du Général de Gaulle. Nous invitons bien sûr les Amfrevillais à accompagner le peloton de ces encouragements lors du sprint et à rejoindre le groupe qui fera une courte halte à la salle des sports. Il sera possible ensuite de les accompagner, en bord de Seine et à bicyclette, sur quelques centaines de mètres et pourquoi pas jusqu'à la sortie d'Amfreville. Vous pouvez même venir en habits d'époque !

## ACTIVITÉS CULTURELLES

Il reste des places, inscrivez-vous !

### ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Il est encore possible de s'inscrire dans certains cours : classes de danse (classique et modern jazz) et d'instruments (trompette, flûte, clarinette et saxophone).

### ATELIER D'ARTS PLASTIQUES

Anne-Michelle Pérez vous invite à la création artistique et à la découverte de différentes techniques : dessin, pastels, aquarelle, huile, acrylique et décor sur porcelaine. L'atelier adultes/ados

fonctionne le lundi de 17 h 30 à 19 h 30 et le mardi de 13 h à 15 h.

### ATELIERS DE THÉÂTRE

Ils permettent de s'initier aux techniques d'expression théâtrale avec Laurent Beyer. Chaque atelier présente un spectacle en fin de saison pour concrétiser le travail effectué au cours de l'année. Ateliers pour les ados, le lundi soir de 18 h à 19 h 30, et le mercredi de 14 h à 15 h 30 pour les enfants. Renseignements et inscriptions au 02 35 23 65 36 ou sur place aux heures d'ouverture du secrétariat.

## LA VIE DU MUSÉE

### LE CERTIF EST DE RETOUR !

Il aura lieu le samedi 12 octobre au musée. Deux épreuves cette année au programme : Dictée + Calcul !

Accueil à partir de 14 h ; début des épreuves à 14 h 30, à la plume et à l'encre violette !

S'inscrire auprès de Gérard Piecq (02 35 80 21 66), Gérard Fontaine (06 07 72 30 38) et Claudine Loutz (06 08 32 66 67). Attention : 35 places disponibles !

### CONFÉRENCE/DÉBAT AVEC UN ÉCRIVAIN

Le musée du Patrimoine des Écoles accueillera Christophe Wargny qui animera une conférence/débat le dimanche 17 novembre 2019 à 16 h.

• Enfant d'un couple d'enseignants arrivés en 1945 dans la petite commune de Valmont, Christophe Wargny ressuscite avec tendresse et un brin de nostalgie cette époque de la France rurale d'après guerre. Il présentera son dernier livre : « Des élèves normands racontent leur école » sorti en octobre 2018 sous forme d'un cahier-journal d'après-guerre.

\* Cet ouvrage peut être emprunté à la bibliothèque d'Amfreville, de même que le précédent : « La Carte, la Crème et les Hanneçons », sorti en 2013.

L'auteur se remémore le monde rural des années 50, avec ses routines, ses préjugés et ses joies, l'horizon vu de ses dix ans et les timides mutations de l'après-guerre. Un style vif et frais, ponctué d'anecdotes et de patois, donne à la lecture sa charge d'humour ou d'émotion. Le récit permet à chacun de retrouver ou de rencontrer, abondamment documenté, le conte d'une époque.

Quelques ouvrages seront en vente et pourront être dédiés par l'auteur. Le débat qui suivra cette présentation se terminera par un moment convivial.



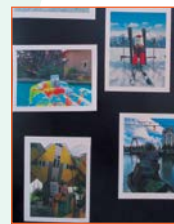
## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi de 16 h à 19 h / Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h / Jeudi de 16 h à 18 h  
Fermeture durant les vacances de Toussaint : du 22 au 24 octobre

• Fermeture durant les vacances de Noël : du mardi 24 décembre 2019 (inclus) au jeudi 2 janvier 2020 (inclus) • Fermeture pour formation le mardi 19 novembre.

**Rappel :** Vous pouvez participer au concours du « Livre voyageur » jusqu'au 4 novembre. Trois gagnants se verront remettre un prix (chèque livre de 30 €, 20 € et 10 €). Les photos envoyées (photo) sont visibles à la bibliothèque aux



horaires d'ouverture.

### À vos agendas :

Vendredi 15 novembre à 19 h (Salle Manège au Centre culturel) : Contes tous publics autour d'une soupe ! (entrée libre, réservation préalable obligatoire)

**Coup de cœur de Florence :** « La plage de la mariée » de Clarisse Sabard. Un bon roman « de vacances » ! Une bonne intrigue : une histoire d'amour filial et conjugal avec la Bretagne pour décor. De la même auteure : « Les Lettres de Rose » Les nouveautés de l'automne sont aussi à votre disposition à la bibliothèque.

## ASSOCIATION DES ANCIENS BATELIERS

Après dix ans en tant que vice-président et onze années comme président des Anciens Bateliers d'Amfreville la



Mivoie, Gilles Gouet a passé le relais à Gérard François. Celui-ci est issu du monde de la batellerie. Il a commencé à travailler avec ses parents en 1966 sur le Magnise qu'il a quitté en 1971 et fera la majeure partie de sa carrière à la C.F.T. sur les pousseurs. Gilles reste membre au bureau et pourra ainsi faire profiter Gérard de son expérience et de ses conseils.

# INFOS PRATIQUES

14

## RENTÉE DE SPORTIFS

### JUDO CLUB AMFREVILLAIS

M. Stéphane Lemasson (06 50 45 53 70)  
e-mail : judoclubamfrevillais@gmail.com  
Facebook : Judo Club Amfrevillais  
Instagram : @judo.club.amfrevillais

### SHOUBO SELF DEFENSE

M. Denis Ridel (06 30 99 32 80)

### ASMA TENNIS DE TABLE

Stéphane Dégremont (06 09 26 71 92)  
<https://asmaamfrevillet.wixsite.com/accueil>, Facebook : ASMAmfvilletennisetable

### AMTC TENNIS

Patrice Dubreuil (06 61 88 96 64)  
e-mail : patrice.dubreuil76@orange.fr

### ASMA GYMNASTIQUE

Corinne Lemesle (06 74 17 83 34)

### ASMA FOOTBALL

Romain Zammit (06 58 36 15 93)  
e-mail : romain.zammit@gmail.com  
Stéphane Dabreu (06 61 78 28 40)

### ASMA PETANQUE

Hervé Moisson, Sandrine Binet (06 77 51 47 94)  
e-mail : asmapetanque@gmail.com

### LES ARCHERS DU JONQUAY

Christophe Crombez (06 16 21 36 91)  
e-mail : Archersdujonquay@yahoo.fr

### ASSOCIATION AMFREVILLAISE DES SPORTS DE COMBAT

Véronique Legras (06 65 51 62 75)  
site internet : QUOMODO

### LES DAUPHINS DE LA MIVOIE (natation)

Claudine Avisse (02 35 23 32 55)  
e-mail : claudine.avisse@wanadoo.fr

### QI GONG

Christine Rubin (06 61 00 15 93)  
e-mail : rubineau@gmail.com

### BOWLING CLUB DE LA MIVOIE

Vincent Blessel (06 87 88 44 29)

### LES VOLANTS DE LA MIVOIE (badminton)

Guillaume Prieto (06 73 41 29 88), e-mail : lesvolantsdelamivoie@gmail.com

### ENTENTE ATHLÉTIQUE DU PLATEAU EST

David Thuillier, Raphaël Gérardin (06 75 50 82 54), e-mail : eape76@free.fr

### RUGBY CLUB DU PLATEAU EST

Olivier Ducros (06 63 21 99 50)  
e-mail : rugbyclubplateauest@hotmail.fr

### AVIRON

Pierre de Boério (02 35 02 03 33)  
e-mail : clubnautiquebelbeuf@sfr.fr

## COURS D'INFORMATIQUE

À partir du mardi 15 octobre, jusqu'au 17 décembre 2018, chaque mardi, hors vacances scolaires, de 18 h à 19 h, au local associatif, à l'étage, derrière la Poste, rue François Mitterrand, Gérard Bricchet dispensera des cours d'initiation à l'informatique.

Cette session comprendra huit séances d'une heure chacune. Divers thèmes peuvent être traités : le traitement de texte (Word), le tableur (Excel), Internet, le diaporama (Powerpoint).

Les cours étant formatés par rapport aux attentes des élèves, ces derniers les préciseront sur leur fiche d'inscription, à l'accueil de la mairie, aux heures d'ouverture. Il conviendra d'accompagner la fiche d'inscription d'un chèque de 26 € pour les huit semaines, à l'ordre du Trésor Public. Il est conseillé aux élèves possédant un ordinateur portable de l'emporter aux cours. Dans le cas contraire, aucune inquiétude, un ordinateur sera mis à disposition.

## LE FACTEUR NUMÉRIQUE

Le C.L.I.C. (Centre Local d'Information et de Coordination) du plateau Est de Rouen a ajouté une initiative à son panel : le facteur numérique. Il s'agit d'un service gratuit destiné à initier les personnes âgées aux nouvelles technologies telles qu'internet. Quand on sait que tous les documents administratifs sont dématérialisés, qu'il faut les télécharger et les remplir en ligne, cette proposition de formation est tout à fait appropriée.

Si vous êtes intéressé(e), prenez rendez-vous au C.L.I.C. de Boos, au 02.35.65.02.68.

## TÉLÉASSISTANCE

Ce moyen de communication et d'alerte pour les personnes diminuées est devenu indispensable, surtout pour les personnes vivant seules. Évidemment, c'est une dépense supplémentaire qui revient tous les deux mois. Aussi, afin de réduire ce coût, le Centre Communal d'Action Sociale a voté une participation financière à hauteur de 3 € par mois, applicable à partir du 1<sup>er</sup> novembre, lors du règlement de l'abonnement. En souhaitant que cela permette à des personnes de s'équiper afin de prévenir les intervenants en cas d'accident ménager ou autre... Toute réponse à votre questionnaire vous sera fournie en appelant le CCAS au 02 32 98 90 36.

## PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

En concertation avec la municipalité, le portage des repas à domicile est assuré par l'association «Présence verte». Cette prestation, ouverte à tous, offre de nombreux avantages :

- Pouvoir préparer ses menus du mois suivant, quel que soit le nombre de jours retenus, grâce à l'envoi préalable des diverses propositions ;
- Bénéficier de plats de substitution en cas de régime particulier, voire des plats hachés pour les personnes qui ont des problèmes de mastication ;
- L'achat du pain chez le boulanger de proximité ;
- La possibilité, par le livreur, de ranger la

livraison dans votre frigo afin de vérifier les dates de consommation des produits qui y sont stockés ;

- Des denrées provenant de producteurs locaux ;
- Une excellente qualité gustative ;
- Des tarifs attractifs avec la possibilité de déduire jusqu'à 2 € par repas et 50 % de la cotisation de ses impôts sur le revenu, présence Verte étant agréée comme société de service à la personne.

Si vous êtes intéressé(e), un contact : Mme BERRHALA au 02.32.23.40.44.

## SEMAINE BLEUE

Les résidences autonomie « Bellevue » et « Les Pérets » situées sur le Plateau Est de Rouen, ouvrent leurs portes durant la Semaine Bleue qui se déroulera du 7 au 13 octobre 2019.

La Semaine Bleue est un temps fort pour inviter le public à une prise de conscience de la place et du rôle social de nos aînés dans la société.

Le thème de cette année : « Pour une société plus respectueuse de la planète : ensemble agissons » L'équipe du Syndicat Intercommunal du Plateau Est de Rouen aura le plaisir de vous faire découvrir les Résidences Autonomie ainsi que les différents services CLIC (Centre Local d'Information et

de coordination) et SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile).

Vous pourrez obtenir toute information nécessaire à l'accueil d'un membre de votre famille. Cela sera aussi l'occasion de discuter avec les résidents et résidentes, ainsi que d'échanger avec le personnel présent ces jours-là.

- Portes ouvertes de la résidence « Les Pérets », 20 rue du Docteur Schweitzer à Mesnil Esnard, le lundi 7 octobre 2019 de 15 h 30 à 18 h.
- Portes ouvertes de la résidence Bellevue, 4 bis rue Léon Devaux à Bonsecours, le mardi 8 octobre 2019 de 15 h 30 à 18 h.

**RECENSEMENT MILITAIRE**

Le recensement est une démarche civique obligatoire. L'attestation délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire, concours d'État...) Dès leur 16<sup>e</sup> anniversaire et pendant les trois mois suivants, tous les Français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile. Se présenter avec le livret de famille des parents, la carte d'identité, un justificatif de domicile et de 2<sup>e</sup> nationalité éventuelle. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche.

**INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE**

Les demandes d'inscription pour participer aux prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2020 devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Pour s'inscrire, il faut fournir : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité et une justification de domicile (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau...)

**RAMASSAGE DES DÉCHETS**

**Déchets ménagers :** tous les vendredis

**Déchets recyclables :** les vendredis 4 et 18 octobre, 1, 15 et 29 novembre, 13 et 27 décembre.

**Déchets verts :** tous les mardis jusqu'au 26 novembre

**Encombrants :** toutes les déchetteries de la

Métropole sont accessibles gratuitement. La plus proche d'Amfreville, située quai du Pré aux Loups à Rouen, est ouverte 7j/7 de 8 h à 19 h.

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, enlèvement gratuit en appelant Ma Métropole au 0800 021 021.

**COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE**

Tous les Amfrevillais sont invités à participer à la Commémoration du 11 novembre en souvenir de la fin de la première guerre mondiale. Rendez-vous au cimetière à 11 h 15 où une gerbe sera déposée sur le Monument aux Morts de la commune. Cette manifestation sera suivie d'un vin d'honneur au Centre culturel.

**SECRÉTARIAT DU CENTRE CULTUREL**

Le secrétariat du Centre culturel est ouvert : le lundi de 9 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h 15 ; le mardi de 13 h 15 à 18 h 15 ; le mercredi de 9 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h 15 ; le jeudi de 9 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 16 h 15. Tél. : 02 35 23 65 36

**PASS COMMUNAL «SPORT ET CULTURE»**

Chaque enfant scolarisé au collège, quel qu'il soit, a la possibilité d'être remboursé d'une partie, voire de la totalité, des dépenses que sa famille a engagées pour participer aux activités de l'une des associations sportives ou culturelles de la commune ou d'une structure municipale telle que l'école de musique et de danse ou l'atelier théâtre. Les familles sont donc invitées à apporter en mairie dès maintenant (et avant le 31 octobre 2019) le formulaire signé par l'un des responsables de l'association ou le secrétariat du Centre culturel prouvant le paiement de la cotisation pour l'année en cours, un certificat

de scolarité et tous les éléments nécessaires au calcul de leur quotient familial (si cette démarche n'a pas encore été effectuée) puisque cette aide est modulable suivant les revenus de la famille ainsi que leur domiciliation bancaire (RIB). Les familles toucheront ensuite une somme variant de 50 à 90 €, en fonction de la tranche retenue. Dans le cas où l'activité que pratique l'enfant ne peut avoir lieu à Amfreville, mais uniquement dans une autre commune, il est également possible de bénéficier de cette subvention. Cette aide peut être cumulée avec d'autres aides (Département, comités d'entreprise...).

**LA PASSERELLE FAIT SA RENTRÉE**

Comme l'an dernier, le camion de la Banque Alimentaire a livré durant l'été des denrées pour les bénéficiaires de la Passerelle qui en avaient le plus besoin. Les bénévoles étant moins nombreux, plusieurs des bénéficiaires ont précieusement aidé à répartir les denrées pour les paniers de chacun. Cette façon de faire va progressivement s'installer grâce à quelques volontaires. • L'événement de cet été, ce fut la participation de 36 personnes à une sortie à Dieppe, organisée par les Jeunes Communistes de Seine-Maritime. Le rendez-vous pour le départ était fixé à 9 h au Boulingrin. Toutes les familles étaient au rendez-vous bien qu'elles aient dû prendre un bus dès 7 h 30 parce que le dimanche le 11 se fait rare. Baignades, visite du château, pique-nique, tout était parfaitement organisé. Une vraie fête ! • Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, La Passerelle a repris son rythme habituel. Toutes

les familles qui en ont besoin peuvent se rendre au CCAS (02 32 98 90 36) pour s'inscrire avec leurs justificatifs de domicile et de revenus. La distribution a lieu tous les mardis dans les locaux derrière la Poste de 15 h à 17 h. Le vestiaire se déroule désormais dans les mêmes locaux mais pas en même temps que la distribution alimentaire. Les dates seront affichées sur la porte du local. • L'Alphabétisation ! ça continue ! Depuis fin avril 2019, six personnes de langue étrangère ont participé à des ateliers d'apprentissage de notre langue, dans les locaux de la Passerelle avec une formatrice et une bénévole. Cette expérimentation de trois mois s'est avérée concluante, les familles étant fidèles au rendez-vous et progressant rapidement. Cette initiative se poursuit cette année toutes les semaines le lundi dans les mêmes locaux. Contact au 06 18 13 39 55.

**ÉTAT CIVIL**

(Informations concernant les familles qui ne se sont pas opposées à leur diffusion)

**Mariages :** Margaux Leman et Gwendoline Leprévost, Laura Faron et Romain Tihi, Camille Arsène et Thomas Delabrière, Marie Rohais et Romain Jouenne-Le Gal.

**Décès :** Madeleine Maréchal née Lesueur, Marguerite Girardi née Noël, Bernard Slimak, Stella Aremo, Didier Lupart, Léone Ledoux née Paon.

**Naissances :** Louis Farin, Tiago Leplet, Maël Tihi, Eden Bah.

**TÉLÉTHON 2019**

Réservez dès maintenant votre soirée du vendredi 29 novembre 2019 dès 20 h pour partager, au Centre culturel Simone Signoret, une paëlla, dans le cadre d'une soirée dansante avec tombola au profit de l'Association Française de Myopathie. Les feuilles d'inscriptions seront disponibles chez les commerçants, en mairie et au foyer des anciens à partir du 15 octobre prochain.

**LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES**

Après le département de Seine-Maritime, c'est la Métropole qui a décidé de



subventionner la destruction des nids de frelons asiatiques opérée par un prestataire agréé à hauteur de 30 % dans la limite de 100 € de dépenses éligibles (soit un maximum de 30 €). L'organisation de la lutte dans le département est déléguée au Groupement de Défense contre les Maladies des Animaux 76, organisme à vocation sanitaire qui gère le guichet unique. Ainsi, chaque découverte d'un nid dans le domaine privé devra être signalée à la plate-forme téléphonique du GDMA au 02 77 64 57 76 ou sur [www.frelonasiatique76fr](http://www.frelonasiatique76fr). Le propriétaire sera alors orienté vers des professionnels agréés et formés, utilisant des modes opératoires adaptés à l'environnement. Le coût de la destruction sera déduit par les participations du CD76 et de la Métropole directement versés au GDMA. Dans le cas où le nid serait sur le domaine public, il est nécessaire de le signaler à la mairie qui prendra toutes les mesures nécessaires pour son éradication.

**SAMEDI  
19 OCT**

# Amfreville la Mivoie

**FESTIVAL D'HUMOUR  
& DE CURIOSITÉ**  
27 SEPTEMBRE  
AU 20 OCTOBRE **2019**



**LES SWINGING POULES...  
SE JETTENT À L'EAU !**

**» SAMEDI 19 OCTOBRE - 20H30**



centreculturelsignoretamfrevillelamivoie

## Centre Culturel Simone Signoret

2, rue Pierre Mendès France - Amfreville la Mivoie

**Samedi 19 octobre / 20H30 | Tarif plein : 13 € / Réduit : 10 €\* |**

\*Etudiants, -18 ans, Pass Rire en Seine | Renseignements au 02 35 23 65 36

**Billetterie en ligne sur [www.amfreville-la-mivoie.fr](http://www.amfreville-la-mivoie.fr)**

